



Communiqué de presse

Mardi 16 juillet 2019

La Ville de Paris initie un exercice démocratique inédit : la rédaction d'une délibération citoyenne

Pour la première fois en France, la Ville de Paris invite les Parisiennes et les Parisiens à prendre part à la rédaction d'une délibération, consacrée au renforcement de la démocratie participative et de l'engagement citoyen. Il est possible de soutenir, d'amender des propositions et d'en soumettre d'autres jusqu'au 30 août 2019 sur « www.idee.paris.fr ».

Pour compléter ce travail collaboratif numérique, des ateliers de travail avec les Parisiennes et les Parisiens sont organisés tout au long de l'été avec, notamment, des représentants des instances de participation ou des acteurs de l'innovation démocratique. Un kiosque ambulant ira également à la rencontre des Parisiennes et des Parisiens pour recueillir leur avis et leurs propositions sous la forme d'un questionnaire.

« Avec ce dispositif, Paris franchit une nouvelle étape dans l'association des Parisiennes et des Parisiens à l'élaboration des politiques publiques », selon Pauline Véron, adjointe à la Maire de Paris en charge de la participation citoyenne.

Cinq propositions sont soumises à débat et à contribution des Parisiennes et des Parisiens et servent de fil rouge pour cette consultation ; elles sont issues d'un avis citoyen rédigé par 20 personnes ayant pris part à une conférence de citoyens en mai dernier et remis à la Maire de Paris.

1 - Mobiliser les jeunes : Sur quels sujets consulter les jeunes Parisiens ? Où aller à la rencontre des jeunes pour recueillir leurs envies et leurs idées pour leur ville ? Comment mieux informer et communiquer auprès des jeunes Parisiens ?

2 - Créer un réseau de « maisons » citoyennes mobiles : Quelles pourraient-êtr leurs missions ? Par qui pourraient-elles être animées ?

3 - Oser des votations locales : sur quels sujets devraient porter ces votations ? Qui pourrait proposer d'organiser une votation et sous quelles conditions ? Quels impacts auraient-elles sur les politiques publiques ?

4 - Valoriser l'engagement des citoyennes et des citoyens : Par quels moyens faut-il proposer aux Parisiens de s'engager autour d'eux ? Comment favoriser et reconnaître cet engagement ? Quelles pourraient être les missions à confier aux Volontaires de Paris ?

5 - Créer une assemblée des Parisiennes et des Parisiens : Qui siégerait dans cette assemblée et comment les choisir ? Quels seraient les questions traitées par une assemblée des Parisiennes et des Parisiens? Quels types de décisions pourraient prendre une assemblée des Parisiennes et des Parisiens ?

Retour sur les différentes étapes :

Janvier – mars 2019 : Plus de 9 000 contributions soumises par les Parisiennes et les Parisiens pendant la Conférence de consensus organisée par la Ville de Paris, en parallèle du Grand débat national. Ces contributions soulignaient une demande croissante des Parisiennes et des Parisiens d'être acteurs de la cité, de « faire la ville » aux côtés des élus.

Mai 2019 : 20 Parisiennes et Parisiens représentatifs de la diversité parisienne ont participé à une conférence de citoyens. Ils ont rendu un avis citoyen à la Maire de Paris qui comporte notamment 5 propositions pour favoriser l'engagement des Parisiennes et des Parisiens.

Été 2019 : Une délibération citoyenne est élaborée avec les Parisiennes et les Parisiens pour transformer les propositions en actions.

Septembre 2019 : La délibération citoyenne est soumise à la discussion et au vote des élus au Conseil de Paris.